Vol. 19 • No 3 • 8000 copies • 16 pages • Février 2015

www.mapaq.gouv.qc.ca/chaudiereappalaches

VISION AGRICOLE

RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

Publicité et montage

tc • MEDIA

Poste publication : 40064924

Une collaboration de

Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec

PAGE 2

ANNÉE INTERNATIONALE DES SOLS

PAGE 8

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

POURQUOI LE BIO?

PAGE 13

GRANDES CULTURES

LE BON FOIN POUR VOTRE CHEVAL

CIRCUIT COURT

LES TENDANCES EN 2015

PAGE 4

2015 : Année internationale des sols!

Annie GOUDREAU
Agronome
Conseillère en agroenvironnement

L'année 2015 a été désignée, par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), comme l'Année internationale des sols. Cette année sera donc l'occasion de comprendre l'importance des sols pour assurer la sécurité alimentaire dans le monde entier.

Lorsqu'on pense aux problématiques mondiales entourant les sols, les premières images qui viennent à l'esprit sont celles des immenses déserts, impropres à l'agriculture. Certes, cette problématique en est une de taille et elle affecte sans contredit la production d'aliments, production qui devra augmenter au cours des prochaines années pour satisfaire les besoins grandissants de la population mondiale.

Le sol, cette ressource essentielle, est mis à rude épreuve non seulement dans plusieurs pays du sud, mais aussi sous nos conditions de culture au Québec. Par conséquent, la santé des sols est devenue un objectif incontournable de développement durable ici aussi. Pensons, par exemple, à la compaction, à l'érosion ou à la baisse du pourcentage de matière organique : les répercussions sur les plans environnementaux et économiques sont majeures et souvent difficilement mesurables. Pertes du sol de surface, diminution de sa fertilité et dommages infligés aux cultures en raison de stress hydriques ou thermiques font partie du lot quotidien de nombreux producteurs. Cette année des sols doit rappeler que la méconnaissance des sols et une gestion non durable mènent à la dégradation des sols, à la réduction de leurs fonctions écosystémiques et à des pertes de rendement. Maintenir et améliorer la santé des sols en culture est une responsabilité collective. Toute perte de qualité de sol ou de surface productive constitue un recul pour l'humanité.

UNE RÉSOLUTION DE SANTÉ À PRENDRE

Comme on peut prendre des résolutions au début de la nouvelle année pour améliorer notre santé, il est aussi important, en tant que gestionnaire agricole, de penser à la santé de nos sols. En ayant cette résolution en tête, on devient plus sensible à l'adoption de pratiques culturales bénéfiques pour la santé et la conservation des sols : on parle notamment d'établir un bon diagnostic de l'état des sols, de mettre en place des méthodes de travail de sol adaptées, d'effectuer des rotations équilibrées, d'implanter des cultures de couverture et de limiter l'application des pesticides. Nécessairement, un sol en santé entraîne une meilleure productivité et accroît la rentabilité des entreprises agricoles : tout le monde en sort gagnant!

LE SOL, BIEN PLUS QU'UN SUPPORT POUR LA PLANTE!

Des sols en santé remplissent plusieurs fonctions, dont le recyclage de matières, l'épuration des eaux, la dégradation de polluants, la régulation du climat et du cycle de l'eau, le stockage du carbone, une meilleure adaptation aux changements climatiques, la mise en place d'infrastructures et le maintien de la biodiversité. Dans la dernière année, de nombreux articles ont été publiés. En décembre dernier, on parlait notamment de l'importance d'avoir un sol en santé pour favoriser un bon drainage. Dans cet article, on donnait les consignes de base pour réaliser un diagnostic sur l'état de nos sols.

Il existe des pratiques efficaces et respectueuses de l'environnement qui améliorent la santé des sols et qui les rendent moins vulnérables aux sources de dégradation. De nombreuses initiatives liées à l'agroenvironnement ont été mises en œuvre par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) afin de favoriser l'adoption, par les producteurs agricoles, de pratiques bénéfiques pour la santé et pour la conservation des sols agricoles, dont le Programme services-conseils et le programme Prime-Vert. Communiquez avec la direction régionale du MAPAQ ou avec le réseau Agriconseils de votre région pour obtenir plus de détails sur ces mesures d'aide ou visitez le site Web du MAPAQ au www.mapaq.gouv.qc.ca.

Vous souhaitez en savoir plus :
www.fao.org
www.agrireseau.qc.ca

Quoi faire en 2015?

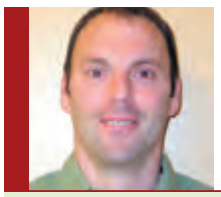

Christian LACROIX
Agronome
Conseiller régional en horticulture

Passionnés d'horticulture, vous serez servis! Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) vous a préparé plusieurs journées d'information qui sauront vous plaire. Les 20 et 21 janvier prochains auront lieu Les journées de l'arbre de Noël à Sherbrooke, en Estrie. Le 19 février sera quant à lui consacré à la Journée d'information sur les petits fruits à l'Aquarium du Québec.

LES JOURNÉES DE L'ARBRE DE NOËL

La ville de Sherbrooke accueillera, les 20 et 21 février, Les journées de l'arbre de Noël, un événement d'envergure rendu possible grâce à une étroite collaboration entre le MAPAQ (régions de l'Estrie et de la Chaudière-Appalaches), le Club agroenvironnemental de l'Estrie, Fertior et l'Association des producteurs d'arbres de Noël du Québec (APANQ).

Les journées de l'arbre de Noël, c'est avant tout une occasion unique de réseautage pour les entreprises désirant se développer dans l'industrie de l'arbre de Noël au Québec. Le programme 2015 est audacieux : il est réparti sur deux jours et vise à attirer les producteurs et les intervenants de tout l'Est canadien ainsi que ceux de quelques États de la Nouvelle-Angleterre. Des conférences inédites par des spécialistes œuvrant aux États-Unis, en Nouvelle-Écosse et au Québec vous seront présentées. Sur place, la traduction simultanée en français et en anglais sera disponible. De plus, les participants auront l'occasion de visiter plus d'une dizaine de kiosques de plusieurs exposants. Soulignons également que l'assemblée annuelle des membres de l'APANQ se tiendra à la même occasion. Pour en savoir plus et vous inscrire, consultez le site Web apanq.qc.ca.

JOURNÉE D'INFORMATION SUR LES PETITS FRUITS

Organisée conjointement par les régions de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale, une journée d'information principalement dédiée à la fraise se tiendra à l'Aquarium du Québec le jeudi 19 février prochain.

Les journées
DE L'ARBRE DE NOËL
VENDREDI 20 & SAMEDI 21 FÉVRIER 2015
De l'information de pointe sur l'économie et la recherche
Estrimont suites et spa, Orford

Venez assister aux journées de l'arbre de Noël.

Un plant de fraise. PHOTO : ÉRIC LABONTÉ, MAPAQ

Au cours de cette journée, une dizaine de conférences portant essentiellement sur la fraise et la framboise vous sont proposées. Des kiosques et exposants seront également présents sur place. Au programme :

AVANT-MIDI	APRÈS-MIDI
8 h 45 Action et projets reliés au dépérissement des fraisières	**13 h 30** Témoignage de producteur : bénéfices de la croissance du fraisier en culture intercalaire
9 h 10 Stratégies d'intervention dans le contexte du dépérissement des fraisières	**14 h** Essais divers avec la paille en fraisière
9 h 35 Les grandes lignes d'une certification nord-américaine des plants de fraisiers	**14 h 30** Efficacité de la chaux soufrée et du peroxyde d'hydrogène sur la rouille du framboisier
10 h 30 Nouvelle réglementation sur le prélèvement des eaux	**15 h 15** Prime-Vert : principales aides financières disponibles pour les producteurs horticoles
11 h Stratégies d'irrigation dans la fraise hors-sol et en sol minéral	**15 h 30** Tirer le meilleur profit des herbicides disponibles dans la fraise
Pour vous inscrire, contactez M^me^ Nancy D'Astous au 418 386-8116, poste 1506.	

VISION AGRICOLE
RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

Publié six fois par année, en février, avril, juin, août, octobre et décembre par Médias Transcontinental S.E.N.C. Les bureaux de Les Éditions Chaudet sont situés au 710, 98e Rue, à Saint-Georges-de-Beauce, Québec, G5Y 8G1.

L'équipe :

Louise-Andrée Genest	ag. d'information, coordonnatrice
Marie-Élise Faucher	stagiaire en communication
Lilianne Patry	infographiste
Jessica Lacasse	infographiste
Peggy Lacasse	conseillère publicitaire
Éric Labonté, MAPAQ	photographe

Téléphone (rédaction) : 418 386-8116
Télécopieur (rédaction) : 418 386-8345
Téléphone (publicité) : 418 228-8858, poste 210
Courriel : vision@mapaq.gouv.qc.ca

RUBRIQUES

AGRICULTURE BIOLOGIQUE 8
AGROCALENDRIER 12
AGROENVIRONNEMENT 9-11-14-15
ANNÉE INTERNATIONALE 2
CALENDRIER DES ACTIVITÉS 3
ÉVÉNEMENTS 2
GRANDES CULTURES 6-7-13
MOT DE LA DIRECTION 3
CIRCUIT COURT 4
TRANSFORMATION ALIMENTAIRE 5

PUBLICITÉ :
Bureaux :
Saint-Georges
418 228-8858
Lotbinière
418 728-2131

Copyright
Tous droits réservés sur les textes et les photos.
Les articles sont la responsabilité exclusive des auteurs.

Préparons une bonne année 2015

Luc PELLETIER
M. Sc.
Directeur régional adjoint

Nous vivons dans une époque de changements continuels. Ces derniers, dans notre contexte de production, surviennent de plus en plus rapidement. On entend pratiquement chaque semaine des nouvelles de fusions, de fermetures, de démarrages, de coupures, de nouvelles règles ou de nouvelles tendances. La mondialisation et l'accès rapide à l'information sont en partie responsables de cela. Nous sommes continuellement sollicités à modifier nos pratiques et nos façons de faire.

Chaque année, en février, les activités liées au mois de la gestion nous rappellent l'importance de mettre ce sujet dans notre liste de priorités. Les mois d'hiver sont généralement une excellente période pour faire le point sur notre entreprise en analysant les différentes sphères de celle-ci. Comment le contexte extérieur a-t-il évolué au cours des derniers mois? Qu'est-ce qui se dessine pour les prochains? Y a-t-il des modifications réglementaires en vue? Y a-t-il de nouvelles tendances dans la demande? Il est aussi important d'analyser les performances financières et techniques de l'entreprise et de comparer les résultats de la dernière année avec ceux des années précédentes. Quels sont les principaux constats? Sur quels éléments forts peut-on miser pour la prochaine année, quelles sont les améliorations à apporter à nos façons de faire?

Pour les entreprises qui envisagent la réalisation de projets majeurs, comme des transferts, une construction ou une diversification, la période hivernale est souvent toute désignée pour la réalisation du plan d'affaires. Plusieurs étapes sont préalables à la réalisation de projets, comme la rencontre de vos conseillers, le montage financier et la vérification de la disponibilité des aides financières.

La clé du succès, dans ce processus d'analyse de l'entreprise, est l'information et son utilisation. Tout bon gestionnaire admettra que plus l'information qu'il recueille sur son entreprise et son environnement est de qualité, meilleures seront ses décisions. Dans cette optique de tenir son savoir à jour, mentionnons qu'il existe, en Chaudière-Appalaches, une offre importante de journées d'information sur différentes productions et une importante offre de formations. Je vous invite à consulter les sites suivants pour la liste des activités et des formations disponibles dans notre région : **www.agrocalendrier.org** et **www.formationagricole.com**. De plus, je profite de l'occasion pour vous référer au site **www.agrireseau.qc.ca** du CRAAQ, qui vous permettra d'accéder à une mine incroyable de documents et d'information sur une panoplie de sujets. Vous pouvez, si ce n'est pas déjà fait, vous abonner et ainsi recevoir un avis lors de mises à jour sur les sujets que vous aurez choisis.

Dans cette édition du Vision agricole, vous trouverez différents articles qui pourront, selon le cas, contribuer à votre planification de la prochaine année.

Les textes de M^mes^ Sarah Lepage et Chantal Pitre vous feront respectivement prendre connaissance de l'évolution des tendances d'achat local aux États-Unis et d'une réflexion sur l'emballage des produits. Pour les entreprises qui commercialisent directement leurs produits aux consommateurs ou aux détaillants, une réflexion sur le contexte d'affaires peut s'avérer profitable pour identifier de nouvelles occasions de commercialisation ou modifier certains produits.

En terminant, tout comme les entreprises agricoles, notre Direction n'échappe pas aux changements. Nous avons, à l'occasion, à réorganiser nos façons d'offrir nos services. Dans ce contexte, je vous incite fortement à prendre rendez-vous avant de vous présenter à nos centres de services pour vous assurer de la disponibilité de nos conseillères et conseillers et ainsi obtenir le meilleur service possible.

Bonne lecture et bonne planification d'année 2015!

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

FÉVRIER 2015

17 février
Salon de l'établissement en agriculture
Centre Caztel
905, route Saint-Martin
Sainte-Marie (Québec)

19 février
Journée Petits fruits
Aquarium du Québec
1675, avenue des Hôtels
Québec (Québec)

20 et 21 février
Journées de l'arbre de Noël
Estrimont suites et spa
44, avenue de l'Auberge
Orford (Québec)

26 février
Journées séchage et commercialisation du foin
535, rue Aréna
Lévis (Québec)

Tendances 2015, les produits locaux au premier rang!

Sarah LEPAGE
Conseillère en développement régional

Chaque année, la *National Restaurant Association* effectue un sondage auprès de près de 1300 chefs américains afin de connaître les tendances culinaires à venir. Qu'est-ce que le consommateur cherchera en 2015? Quelle catégorie d'aliment connaît une croissance de consommation? Quelles sont les nouveautés? Une chose est certaine : les produits locaux sont, encore une fois, au premier rang des tendances culinaires pour la prochaine année.

TOP 5 GLOBAL

Les résultats de ce sondage, même s'il est effectué du côté de nos voisins américains, soulignent les tendances culinaires qui influencent notre marché. Si vous êtes à la recherche de nouvelles idées ou si vous désirez valider si vos produits répondent aux tendances, vous pouvez aller lire le rapport complet à **restaurant.org/foodtrends**. En attendant, voici un résumé.

Il y a vingt tendances listées. Au sommet, les viandes et produits marins locaux. En deuxième place, on trouve les produits locaux de façon générale. On peut donc dire que la tendance à l'achat de proximité, peu importe le produit, est bien présente. Il suffit de regarder autour de nous à l'épicerie ou chez des géants comme Walmart ou Costco. Les politiques, les campagnes ou les visuels entourant les produits locaux sont très présents. En effet, certains d'entre eux ont mis en place des campagnes médias pour promouvoir leur virage local.

La suivante est une véritable tendance lourde, et ce, au-delà du secteur agroalimentaire. Le développement durable est une préoccupation qui touche les gens de tous âges et les fabricants de produits, autant que les donneurs de services. La promotion de pratiques durables est partout, des produits de la pêche aux produits nettoyants. Si vous ne suivez pas déjà cette vague, sachez qu'elle est là pour rester.

Ensuite viennent deux tendances alimentaires, soit les repas santé pour les enfants et l'utilisation d'ingrédients naturels. Déjà, certains géants comme Mc Donald, Scores ou, plus près de nous, les restaurants Normandin offrent certaines alternatives plus santé aux menus des enfants. Pour ce qui est des ingrédients plus naturels, observez la montée des entreprises telles que Kashi ou Nature's Path. Vous comprendrez l'importance grandissante de l'aspect « ingrédients naturels » ou « santé » dans le panier des consommateurs.

QUELQUES CATÉGORIES

Quelques tendances sont à observer de façon plus précise dans certaines catégories. Pour les boissons alcooliques, encore une fois, le local prédomine. Aux deux premières positions, on trouve respectivement les microdistilleries et spiritueux artisanaux et, par la suite, les bières, vins et spiritueux locaux. À ce sujet, Le Devoir a publié en janvier dernier une série d'articles sur les microbrasseries au Québec. Dans l'article intitulé « La bataille des tablettes », on y apprend qu'actuellement, les bières de microbrasseries occupent 7,1 % du marché au Québec. Depuis une dizaine d'années, le Québec est passé de 31 à 119 microbrasseries. Le nombre de permis délivrés par la Régie des alcools des courses et des jeux du Québec a, quant à lui, triplé durant la même période. Cette tendance de consommation est donc une opportunité qu'ont saisie les entrepreneurs québécois. Mais a-t-on atteint une certaine saturation du marché? L'avenir nous le dira.

La catégorie « autres ingrédients » comporte des éléments dignes de mention. Notons que les produits identifiés à une région, une MRC ou une entreprise agricole sont tendances. Viennent ensuite les fromages artisanaux, la farine sans blé, les cornichons faits maison et les différentes variétés de bacon artisanal. Plusieurs d'entre elles sont observables depuis déjà quelques années. D'ailleurs, la tendance est à l'utilisation du bacon à toutes les sauces, du déjeuner au dessert. Du bacon enrobé de chocolat, vous avez essayé?

LES CATÉGORIES EN AUGMENTATION

Certaines catégories en augmentation depuis 2014 attirent l'attention. Parmi celles ayant connu une augmentation de 9 %, on compte le bœuf nourri aux herbes ainsi que les condiments populaires ailleurs dans le monde. Ces derniers représentent une opportunité à saisir puisqu'ils entrent dans la catégorie des produits en pots. Que ce soit de la *raïta*, une sauce indienne, du *chimichurri*, condiment sud-américain à base de piment ou de la *sriracha*, sauce piquante thaïlandaise, ils se cuisinent maison, mais se vendent également déjà préparés. Si vous croyez que la clientèle multiculturelle est la principale consommatrice de ces produits, sachez que votre clientèle épicurienne et maniaque de cuisine connaît et recherche, elle aussi, ce type de produits faits de manière artisanale.

Sachez également que la crème glacée fait main est en augmentation de 6 %; le *gelato*, quant à lui, est en augmentation de 7 %. Dans le secteur des fruits et légumes, les variétés de tomates ancestrales ont connu un bond de 6 % et les légumes racines ainsi que les fèves et les pois frais, de 7 %.

Finalement, les viandes alternatives à la viande rouge connaissent une hausse de popularité de 7 %. Il faut d'ailleurs noter que le végétarisme et les produits substituts à la viande ont quant à eux crû de 5 %. Selon une analyse d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) intitulée *Tendances alimentaires du Canada d'ici 2020*, la consommation de viande rouge au pays devrait subir un recul tandis que la viande de porc devrait stagner et celle de volaille connaître une forte augmentation. Du côté des produits substituts, AAC prévoit que ce sont les poissons et fruits de mer, au même titre que la volaille et l'agneau, qui connaîtront un bond fulgurant.

LES NOUVEAUTÉS 2015

Attachez vos ceintures : de nouvelles tendances culinaires nous toucheront de plein fouet, que nous le voulions ou non! La consommation d'insectes est en première place avec une augmentation de 75 % de popularité depuis l'an dernier. Dans le top 10, vous avez également le fameux bacon enrobé de chocolat, les fleurs comestibles ainsi que les pommes de terre râpées et les frites! Comme on dit, tous les goûts sont dans la nature… saurez-vous vous en inspirer?

LES CLASSIQUES ET LES INCONTOURNABLES

Certains classiques ont la vie dure. Par bonheur, les produits locaux font partie des vingt tendances qui persistent depuis 2009. Dans cette liste d'incontournables, vous trouverez également la cuisine sans gluten, les nouvelles coupes de viande et les produits qui respectent le développement durable. Les consommateurs sont donc encore à la recherche de nos produits locaux.

RESTER À L'AFFÛT

D'une part, bien que l'achat local, le développement durable et les alcools du terroir soient très tendances, il n'en demeure pas moins qu'il est primordial de se tenir au parfum de ce qui s'en vient comme influence dans le domaine culinaire. Chercher de l'inspiration ou encore valider vos idées de projets en regardant ce qui monte en popularité vous permettra de vous démarquer avant les autres. Par contre, pour garder votre longueur d'avance, il faut constamment vous tenir au courant des tendances.

D'autre part, ce n'est pas parce qu'un produit est très populaire actuellement qu'il faut absolument qu'il fasse partie de votre gamme. Parfois, le marché est sur le point d'être saturé, ou encore votre produit risque d'être noyé dans l'océan de produits semblables. Surtout, n'oubliez pas que vendre un produit local n'est pas gage de réussite automatique, encore faut-il qu'il réponde au besoin du consommateur. Comme entreprise qui vend en circuit court, vous avez un bel avantage de pouvoir sonder votre consommateur sur ces préférences. Ce contact est privilégié, servez-vous en pour faire votre propre liste de tendances!

INSCRIVEZ VOTRE FERME SUR LE RÉPERTOIRE DES « ENTREPRISES RELÈVE »

Visages de la relève agricole est une plateforme Web interactive construite par et pour la relève. Vous y retrouvez des vidéos de jeunes ambassadeurs qui ont réussi leur projet d'établissement et qui livrent leur message à la relève. Les vidéos concernent des productions et des modes d'établissement variés : démarrage, transfert apparenté et non apparenté.

Vous avez également la possibilité d'identifier votre entreprise sur un répertoire qui recense les fermes gérées totalement ou en partie par une relève. Cela vous permet d'indiquer au public où acheter vos produits, de découvrir d'autres jeunes près de chez vous, ainsi que de montrer qu'au Québec, il y en a de la relève!

Consultez sans plus attendre le site Internet visagesreleve.com.

Collaboration spéciale, Marie-Ève Arbour, FRAQ

BVA BLANCHETTE VACHON s.e.n.c.r.l.
Société de comptables professionnels agréés
Membre indépendant BKR International
www.blanchette-vachon.com

AU SERVICE DU MONDE AGRICOLE

+ Comptabilité
+ États financiers
+ Déclarations d'impôt de particuliers, de sociétés de personnes et de sociétés par action
+ TPS – TVQ
+ Service de paie – T4 et relevés 1 – CSST, etc.
+ Fiscalité agricole
+ Planification successorale
+ Transfert de ferme
+ Implantation de logiciels de comptabilité, formation et support (Acomba et autres)
+ Agri-stabilité, agri-investissement, agri-Québec

SAINT-GEORGES 418 228-9761
SAINTE-MARIE 418 387-3636
LÉVIS 418 834-1910
THETFORD MINES 418 338-4626
>5991315

Pourquoi emballer vos produits?

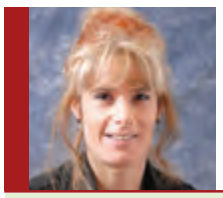

Chantal PITRE
Conseillère régionale en transformation alimentaire

Tout simplement parce que l'emballage protège ce qu'il vend et vend ce qu'il protège! Les dernières années ont été riches en apports technologiques dans le domaine de l'emballage alimentaire. En plus d'innover, tout emballage de produit doit remplir quatre fonctions.

FONCTION TECHNIQUE

Pour protéger le produit emballé contre les éléments extérieurs, mais aussi protéger l'extérieur contre le produit (dans le cas des produits dangereux). L'aspect pratique (usage, transport et stockage du produit) pour les distributeurs et consommateurs fait partie de la fonction technique.

FONCTION D'INFORMATION

Donne les renseignements légaux (date de limite de consommation, ingrédients, nom du fabricant, poids net, etc.), les renseignements commerciaux (code barre, valeur énergétique) et le mode d'emploi s'il y a lieu.

Ces deux fonctions sont les plus connues et les plus anciennes, les deux autres intéressent davantage les spécialistes marketing. Saviez-vous que 70 % des décisions d'achat se prennent encore et toujours en magasin, de manière spontanée devant les tablettes? Et que l'emballage est le premier et, très souvent, le seul contact avec le consommateur? Il est donc primordial de vous intéresser également aux troisième et quatrième fonctions de l'emballage.

FONCTION DE SIGNALISATION

Doit permettre au produit de se faire repérer dans le magasin au milieu des concurrents. Donc, joue sur les formes, les graphismes, les oppositions de couleurs.

FONCTION D'EXPRESSION

Un emballage, par son matériau, sa forme, son graphisme, donne une image du produit qui est à l'intérieur. Pour la première fois, une étude approfondie commandée par Pro Carton a examiné le pouvoir de l'emballage comparativement aux autres moyens et canaux de communication marketing. Voici un résumé des principaux constats concernant l'emballage.

- Moyen de communication qui a le plus d'influence sur le consommateur et qui a une grande valeur ajoutée dans les communications de la marque;
- Moyen de communication qui rejoint beaucoup de monde : il est efficace tant au magasin que chez les consommateurs;
- Grande influence sur plusieurs aspects du processus d'achat. Il aide à prendre des décisions, il dit quelque chose sur la qualité et sur les caractéristiques écologiques d'un produit, il favorise l'utilisation d'un produit, il permet la répétition d'achats et il sert de moyen de recommandation;
- Grand attrait auprès de tous les consommateurs de façon semblable, qu'il s'agisse de jeunes consommateurs qui y portent une plus grande attention ou de consommateurs plus âgés, ce qui indique que l'emballage ne perdra pas de son importance dans l'avenir;
- Important dans l'univers numérique des moyens de communication. D'une part, il permet aux consommateurs de trouver les produits sur Internet grâce aux codes et, d'autre part, les consommateurs veulent voir et évaluer l'emballage durant le processus d'achat en ligne.

INNOVER PAR L'EMBALLAGE

Il y a également le côté innovateur: l'emballage alimentaire de nouvelle génération est actif et plus intelligent. Tout comme les autres facettes de la technologie alimentaire, le domaine de l'emballage a connu des développements innovants, permettant un approvisionnement plus sain et plus nutritif des aliments.

Le choix du matériau d'emballage dépend de la température de stockage recommandée pour l'aliment en question, de l'humidité relative au contenu et de l'effet de la lumière sur le contenu. Par exemple, l'emballage sous vide et le conditionnement en atmosphère modifiée sont utiles pour les aliments riches en matières grasses, car ces méthodes les empêchent de rancir en réduisant leur contact avec l'oxygène.

Au cours des dernières années, la recherche sur les meilleurs moyens d'emballer les aliments a considérablement progressé. Le secteur s'est particulièrement intéressé à déterminer les meilleures options de matériaux d'emballage, en se concentrant sur l'interactivité entre les aliments et leur emballage, ainsi que leur impact dans l'environnement.

Pour vous aider à développer un nouveau type d'emballage, que ce soit pour trouver des matériaux innovateurs et écoresponsables, pour augmenter la durée de vie de vos produits ou pour vous démarquer et obtenir une solution adaptée à vos besoins, il existe au Québec un centre de recherche spécialisé, soit l'Institut de technologie des emballages et du génie alimentaire (ITEGA).

Vous pouvez faire appel à ses spécialistes en appelant au 514 255-4444, poste 6213 ou en visitant sur leur site Internet à itega.ca.

Diplôme d'études professionnelles
PRODUCTION ANIMALE
laitière, bovine, ovine, caprine
• 45 semaines de formation incluant 11 semaines de stage en entreprise
• Diplôme d'études secondaires non exigé (Informez-vous des conditions d'admission)
• Offert au campus de La Pocatière depuis 20 ans
• Début le 13 août 2015
PLACES LIMITÉES – INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT!
Une formation accessible et pratique... l'agriculture au bout de vos doigts!
Institut de technologie agroalimentaire
Campus de La Pocatière
418 856-1110, poste 1252
1 800 383-6272, poste 1
formation.continue@mapaq.gouv.qc.ca
ita.qc.ca
Intégrez la ferme familiale ou accédez à un emploi.
Les entreprises agricoles recherchent activement de la main-d'oeuvre qualifiée.
À la fin de vos études, vous pourriez bénéficier d'une subvention à l'établissement de La Financière agricole du Québec de 20 000 $ (certaines conditions s'appliquent).
Commission scolaire DES PHARES
Institut de technologie agroalimentaire Québec

Système de production de foin séché en vrac par séchoir solaire

SOS POMPES ENR.
SERVICE 24 H
RIVE-SUD ET RIVE-NORD
VENTE • INSTALLATION • RÉPARATION
• Pompes • Puits artésiens
• Puits surface • Champ d'épuration
• Traitement d'eau • Système d'épuration
Nouvelle pompe submersible garantie 10 ans
Prix compétitifs
Daniel Morneau, propr.
Licence RBQ : 8238-3878-48
(418) 889-8342
418-572-7083
648, des Martinets, Saint-Lambert-de-Lauzon
>5987824

Yves BÉDARD
Ingénieur
Conseiller en agroenvironnement

Au Québec, il est souvent très difficile d'avoir une fenêtre de temps clément pour la récolte de foin sec, qu'il soit produit sous forme de petites balles ou de foin demi-sec enrubanné. Dans plusieurs régions de l'Europe (Autriche, France et Suisse) où les conditions climatiques sont encore moins favorables à la production de foin sec, on peut observer qu'une grande partie des producteurs ont délaissé les méthodes traditionnelles au profit du séchage de foin en grange.

La production de foin séché en grange a pris son envol au début des années 60 pour gagner en popularité en 2004, à la suite de l'abolition des quotas laitiers à la grandeur de l'Europe. Comme l'indique le Dr Réjean Audet, médecin vétérinaire de Saint-Bernard, on retrouve en Europe près de 10 000 entreprises qui ont adopté et développé à leur façon la production de foin séché mécaniquement en grange par l'utilisation d'un séchoir solaire. Un pays comme la Suisse en compte aujourd'hui à lui seul plus de 3000 producteurs.

Le Dr Audet précise que le développement de cette méthode de production vient d'abord du souci qu'ont les producteurs laitiers à vouloir fournir au cheptel des fourrages d'une grande qualité, sans élément indésirable, pour la production de lait destiné aux fromages fins. En effet, pour la fabrication de ce type de fromage, on a besoin de lait produit à partir de foin sec; celui conçu à partir d'un lait produit avec de mauvais ensilages peut contenir une bactérie favorisant une mauvaise fermentation, ce qui fait gonfler et éclater la pâte de fromage fin. Au Québec, cette manière de produire un lait à partir de foin séché en grange n'en est qu'à ses premiers balbutiements.

UN MODE DE TRAVAIL COMPLÈTEMENT REVISITÉ

La production de foin séché mécaniquement en grange demande une révision complète du mode conventionnel de travail à la ferme. En effet, les impacts sont majeurs, que ce soit en ce qui concerne la fenêtre de temps réservée à la récolte des fourrages, la machinerie, les bâtiments ou la main-d'œuvre exigée. L'expérience nous démontre qu'un tel changement est important et qu'il doit par ailleurs se planifier adéquatement. Il faut en prévoir la réalisation sur une année et demie au minimum.

Avec cette technique, il est tout à fait possible de réaliser un chantier de foin entre 30 et 36 heures, ce qui coupe de près de la moitié le temps requis avant la reprise des fourrages laissés aux champs. Pour s'assurer d'une bonne qualité, il importe toutefois que le foin acheminé vers l'entreposage soit à plus de 60 % de matière sèche et non compactée et moment du chargement pour en faciliter le séchage mécanique.

UNE MACHINERIE SIMPLIFIÉE

En ce qui concerne la machinerie, la méthode de récolte est différente et demande à ce que la quasi-totalité de la machinerie conventionnelle soit remplacée. On opte donc pour un parc de machinerie simplifié avec la faucheuse rotative, le retourneur d'andains, l'autochargeuse et la griffe de manutention des foins secs. L'un des gros avantages ainsi remarqué à la récolte est une manipulation plus délicate avec des andains plus propres et moins de perte de feuilles de luzerne. Les analyses de foin consultées montraient, entre autres, un niveau de protéines supérieur à 17 % lorsque le foin était servi aux animaux, ce qui n'est pas à négliger.

Le principe du séchage en grange repose en fait sur la possibilité de sécher adéquatement un fourrage frais non compacté grâce à de l'air préchauffé naturellement par la radiation solaire captée au niveau de la toiture. L'air est poussé par des ventilateurs d'une grande puissance pour extirper l'humidité excédentaire dans le fourrage. Concernant le bâtiment, il est possible d'adapter une grange existante en prenant les précautions nécessaires quant à la structure. La Ferme Appalaches de Saint-Anselme, entre autres, a opté pour ce concept. Pour d'autres entreprises, comme la Ferme L. & R. Champagne inc. de Saint-Bernard, le choix se porte sur l'agrandissement ou l'ajout d'un bâtiment neuf.

UN BÂTIMENT ADAPTÉ

Le bâtiment sera conçu de manière à ce que l'espace d'entrepeposage soit divisé en au moins deux (2) cellules, avec un espace réservé aux ventilateurs, placé à proximité des cellules. Le bâtiment devra aussi être muni d'un débarcadère d'au moins 5 mètres de largeur. Chacune des cellules sera dotée d'un plancher ajouré (de type caillebotis) permettant de répartir le plus uniformément possible l'air dans la masse à sécher. Le volume et le nombre de cellules seront calculés en fonction de la quantité de matière sèche nécessaire pour nourrir le troupeau sur toute une année. La surface couvrant chacune des cellules tiendra compte de la quantité de fourrage à entrer pour chacun des chantiers en respectant une épaisseur maximale de foin à sécher de un (1) mètre à la fois. Seul le tout premier chantier de la saison pourra se réaliser de manière à accumuler de 1 à 2 mètres de fourrage.

La toiture du bâtiment devra pouvoir accueillir une griffe sur rail pour la manutention du foin, allant du débarcadère vers les cellules ou les équipements de distribution à la vacherie. Il faudra aussi prévoir installer, dans ce nouveau bâtiment, un système d'alimentation 575 volts/3 phases.

L'air introduit est tout d'abord préchauffé dans des canalisations sous la tôle de la toiture. Lors d'une journée ensoleillée, la température de l'air logée sous la tôle peut s'élever de 3 à 6 °C, ce qui peut doubler le pouvoir séchant de l'air. Le séchoir doit être doté de ventilateurs

BÂTI FORME
Fondations de tout genre
Résidentielles - Commerciales - Agricole
RBQ: 8259-6248-32
Entrepreneur en coffrage de béton
710, des Érables St-Elzéar
Bur.: 418 387-3300
Fax: 418 387-2933
www.batiforme.com • info@batiforme.com
>6043700

Colombe Cliche-Ricard
Agronome-conseil
Petits fruits • Légumes de champs • Pommes • Légumes de serre
Mon but est de vous aider à atteindre vos objectifs tout en étant à l'écoute de vos besoins et de vos valeurs
>5991607

Services offerts
• Dépistage des maladies et ravageurs
• Lutte biologique
• Pratiques culturales
• Gestion des mauvaises herbes
• Gestion des maladies et insectes
• Réglage du pulvérisateur
• Fertilisation (non soumise au PAEF)
colombecliche@hotmail.com 418-209-6586

Me Chantal Brochu
Notaire
chbrochu@notarius.net
www.notairesbal.com

Brochu Asselin Lajeunesse
Notaires
Saint-Henri
17, route Kennedy
Saint-Henri (Québec)
G0R 3E0
T. 418 882-3456
F. 418 882-3454
Lévis
1655, boul. Alphonse-Desjardins
Bureau 220, Lévis (Québec)
G6V 0B7
T. 418 834-5400
F. 418 834-6525
Saint-Anselme
2, rue des Érables
Saint-Anselme (Québec)
G0R 2N0
T. 418 885-4400
>5991453

d'une capacité de près de 125 l/sec-tonne de foin à sécher pour pousser l'air réchauffé dans un plénum positif et à travers la masse à assécher. Pour des cas particuliers, l'effet combiné des ventilateurs normalement en parallèle pourrait fournir un débit d'air allant jusqu'à 250 l/sec-tonne. La durée de séchage moyenne pour une épaisseur de 4,27 mètres de foin est d'environ dix jours sous supervision.

UNE DIMINUTION DE LA MAIN-D'OEUVRE

En ce qui concerne la main-d'œuvre, l'impact est grandement positif. L'un des facteurs limitant à ne pas négliger au moment de réaliser un chantier traditionnel est la main-d'œuvre nécessaire pour la reprise et la mise en grange de la récolte. Un chantier de foin avec séchage en grange se réalise par deux hommes seulement. On doit compter un opérateur pour l'autochargeuse et un opérateur dans la griffe pour la reprise et la mise en place du foin en cellule. La rapidité de manutention avec laquelle se réalise une récolte de foin rend le chantier des plus détendu comparativement au chantier traditionnel, par une mécanisation bien adaptée, puisqu'il est possible d'en faire la récolte en moins de 36 heures.

Le présent article se voulait un avant-goût et un survol d'un des thèmes qui seront présentés lors de la journée Séchage et commercialisation du foin le 26 février prochain à l'Hôtel Bernières de Lévis. Pour obtenir de plus amples détails sur les sujets qui y seront abordés, je vous invite à communiquer avec ma collègue France Bélanger, agronome au Centre de services de Montmagny, au 418 248-8901, poste 4052.

Exemple d'entreposage de foin sec en cellule, manipulé pour la reprise par une griffe à foin à la Ferme Hengil SENC de Saint-Hilarion.
PHOTO: JOCELYN MARCEAU

Être ou ne pas être… bio : telle est la question

Jonathan ROY
Agronome
Conseiller en agriculture biologique

Être ou ne pas être bio, voilà la question que se posent plusieurs producteurs et futurs producteurs. On remarque depuis quelques années, auprès des entreprises en démarrage et plus particulièrement celles en horticulture légumière et fruitière, une augmentation du nombre de projets de démarrage à tendance bio, mais une diminution du nombre de démarches de certification biologique. Pourquoi cela et est-ce souhaitable?

LES RAISONS

Plusieurs projets de démarrage en horticulture débutent sur de petites surfaces et avec de petits revenus : il devient donc difficile de justifier les dépenses reliées aux frais de certification à cette période-ci. Cependant, il est important de le prévoir au plan d'affaires et de considérer la période de deux à trois ans nécessaire à l'atteinte de la certification biologique. Il est intéressant aussi de noter que les certificateurs exigent des coûts moindres lors de cette période transitoire.

Pour certains, ce sont les documents exigés, que plusieurs nomment affectueusement « la paperasse », qui semblent être un frein. Et pourtant, pour tout producteur bien organisé, et il faut l'être tant dans le conventionnel que dans le bio, ce n'est pas la mer à boire.

D'autres misent essentiellement sur la relation de confiance avec le consommateur, c'est fondamental, mais c'est aussi plus facile au début du projet lorsqu'on fait par exemple 30 paniers en agriculture soutenue par la communauté (ASC). Les clients, qu'on appelle aussi partenaires, sont alors dans l'entourage immédiat. Mais lorsque viendra le moment où la ferme devra fournir par exemple 75 ou 150 paniers par semaine, ça devient beaucoup moins évident et il en faudra plus.

QUELQUES CHIFFRES

Alors que le nombre de fermes diminue au Québec et ailleurs au Canada, le nombre de fermes en biologique augmente. En effet, au cours des vingt dernières années, le nombre d'entreprises agricoles détenant une certification biologique au Canada est passé de 1510 à 3732, une augmentation de plus de 147 %.

Il y a actuellement au Québec 1352 entreprises détenant cette certification; sur ce nombre, 998 sont des entreprises agricoles. Malgré tout, c'est moins de 4 % du total des fermes québécoises. Pourtant, le Québec importe environ 70 % de ses aliments bio, la demande du marché, pour la plupart de ces produits, étant plus forte que l'offre locale. Quelques exemples : les grains, les viandes ainsi que plusieurs fruits et légumes. Dans la dernière décennie, l'augmentation des ventes de produits bio est de plus de 15 % annuellement, certaines sources parlent même de plus de 25 %. Il y a là de belles opportunités à saisir.

LA PETITE HISTOIRE

À ses débuts, l'agriculture biologique était le fruit d'un contact direct entre petits producteurs et consommateurs. À cette période, les consommateurs avaient encore un contact privilégié avec le monde agricole. Il était donc facile de s'assurer de l'authenticité d'un produit. Mais, par la suite, l'augmentation de la demande, la croissance des intérêts économiques dans la production et la distance toujours plus grande séparant les producteurs des consommateurs ont entraîné la mise au point nécessaire d'un système de certification des exploitations. Ainsi, la certification vise à garantir que les produits agricoles et les denrées alimentaires vendus sous l'appellation « biologique » proviennent effectivement d'exploitations où on applique les méthodes de cette culture. La certification permet de garantir l'authenticité et l'intégrité des produits agroalimentaires biologiques que les consommateurs achètent.

Le Québec est à l'avant-garde en ce qui concerne la protection du terme « biologique ». Depuis 15 ans, la *Loi sur les appellations réservées et les termes valorisants* réserve et protège l'appellation biologique de tous ses produits agroalimentaires (québécois, ou importés d'une autre province ou d'un autre pays), ce qui n'est pas le cas dans la plupart des autres provinces canadiennes en ce qui concerne le commerce intraprovincial, c'est-à-dire à l'intérieur d'une même province.

QUELQUES-UNS DES AVANTAGES

- Le bio et le local sont en forte croissance puisqu'ils répondent aux grandes tendances de consommation;
- Le prix des produits biologiques est supérieur;
- L'accès au réseau d'agriculture soutenue par la communauté d'Équiterre;
- La confiance des consommateurs par rapport au mode de production de ce qu'ils achètent;
- L'offre de plusieurs produits bio ne répond pas à la demande croissante du marché du frais et de la transformation. Donc, on nous ouvre la porte à d'avantageuses occasions d'affaires;
- Bonne manière de différencier ses produits;
- Accès à des réseaux de producteurs et de conseillers passionnés comme : www.reseaubio.org.

LA CERTIFICATION

Vos produits biologiques doivent être impérativement contrôlés par un organisme de certification accrédité par le Conseil des appellations réservées et des termes valorisants, plus communément nommé le CARTV. Six organismes sont accrédités au Québec, dont deux ont leurs bureaux sur notre territoire : Écocert Canada à Lévis ainsi que Québec-Vrai à Trois-Rivières. Pour obtenir la liste complète et les coordonnées des organismes, visitez le : www.cartv.gouv.qc.ca/organismes-de-certification-accredites-mode-de-production-biologique.

Il est important de contacter l'un de ces organismes tôt dans le projet afin d'éviter de retarder l'obtention de la certification tant attendue.

LE MOT DE LA FIN

La décision de faire certifier ses produits revient à chacun et doit être bien réfléchie. La production biologique n'est pas pour tous, mais elle offre de beaux défis et de belles opportunités…

La certification biologique : un plus pour le producteur et le consommateur.

Source : www.cartv.gouv.qc.ca

Besoin d'être orienté?

Avec le ***Service de comptabilité et de fiscalité de l'UPA de la Chaudière-Appalaches,*** *vous prendrez la bonne direction pour vos affaires.*

- Planification fiscale – Transferts de ferme
- Comptabilité – Déclarations d'impôts
- Agri-stabilité – Et plus encore !

SCF UPA Service de comptabilité et de fiscalité

Des spécialistes en agriculture, des partenaires pour vos affaires

PRÉSENTS PARTOUT EN CHAUDIÈRE-APPALACHES
Deux points de service : Saint-Georges et Sainte-Marie
Composer le 418 226-5580 ou le 1 888 938-3877
www.chaudiere-appalaches.qc.ca • chaudiere-appalaches@upa.qc.ca
6031383

ZONAGE AGRICOLE

- Demandes d'autorisation à la CPTAQ:
  - Usages non-agricoles: résidences, commerces…
  - Morcellement de ferme
  - Changement d'usage, etc.
- Déclarations de privilèges (Art. 40) etc.
- Droits acquis - Exclusion
- Recours en appel devant le tribunal administratif

JEAN-GUY PROVENCHER, avocat
Ex-commissaire de la CPTAQ et du tribunal d'appel
Plus de 20 ans d'expérience à vous offrir!
Tél.: 418-623-4141 - Sans frais: 1 877 623-4141
Fax: 418-623-5115
1170, boul. Lebourgneuf suite 408, Québec G2K 2E3
Courriel: jgprovencher@provencher-marchand.ca
6028680

Le Sud cultive votre don

Développement et Paix
1 888 234-8533 www.devp.org

Des haies brise-vent autour des bâtiments d'élevage

Annie GOUDREAU
Agronome
Conseillère régionale en agroenvironnement

La technologie n'est pas nouvelle et de nombreuses entreprises agricoles ont déjà implanté des arbres autour des bâtiments d'élevage. Mais avec 3200 entreprises possédant des animaux en Chaudière-Appalaches, le potentiel est là!

L'implantation de haies brise-vent autour des bâtiments d'élevage constitue une mesure de plus en plus répandue au Québec pour réduire les problèmes d'odeurs et de cohabitation. De plus, les haies brise-vent peuvent diminuer les coûts de chauffage et de déneigement. Des haies bien conçues peuvent également embellir les paysages tout en contribuant à la biodiversité et à l'effort de réduction des gaz à effet de serre. Cependant, l'implantation et l'entretien des haies entraînent des coûts pour le producteur, dont les revenus sont aussi réduits à cause de la perte d'espace cultivable. Au cours des vingt dernières années, différents travaux ont fait l'objet d'une évaluation économique afin d'estimer si le bilan net était positif pour le producteur agricole et, si tel était le cas, quel était le délai de récupération des investissements. Les travaux de l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) de La Pocatière et le rapport du Syndicat des producteurs de porcs de la Mauricie détaillent les avantages des haies autour des bâtiments. En voici quelques éléments.

RÉDUCTION DES COÛTS DE CHAUFFAGE DES BÂTIMENTS

Une haie bien localisée peut entraîner une réduction significative des coûts de chauffage. Cette économie de chauffage varie en fonction de la hauteur de la haie, donc de l'âge de celle-ci. Certes, il faut être patient lorsqu'on désire voir l'effet des arbres sur le pourcentage de réduction des coûts de chauffage. Le maximum d'efficacité est souvent obtenu après vingt ans (10 % d'économie de chauffage), mais le brise-vent commence à faire sentir davantage ses effets vers la dixième année. Ces économies sont basées sur une haie composée d'au moins une rangée d'arbres à feuilles persistantes, par exemple, les épinettes. Pour les haies constituées uniquement de feuillus, la réduction des coûts de chauffage est moindre.

RÉDUCTION DES COÛTS DE DÉNEIGEMENT

Une haie bien localisée peut également entraîner une réduction des coûts d'opérations du déneigement. Ces économies varieraient en fonction de la hauteur de la haie, donc de l'âge de celle-ci. Les pourcentages de réduction retenus sont de 0 % pour les haies âgées de 0 à 5 ans, de 10 % pour les haies de 5 à 10 ans et de 20 % pour les haies de 10 à 40 ans. Ces pourcentages s'appliquent dans le cas où l'on compte au moins une rangée d'arbres à feuilles persistantes.

QUEL EST LE DÉLAI DE RÉCUPÉRATION DE MES INVESTISSEMENTS?

Les coûts associés à la haie incluent les frais d'implantation (planification, préparation du sol, pose du paillis et plantation), les matériaux (végétaux et plastiques), la perte d'espace cultivable et l'entretien de la haie (désherbage, remplacement des arbres morts, protection contre les ravageurs et taille). En compilant les coûts associés à la haie et aux pertes de revenus, on peut habituellement compter entre 10 et 20 ans comme délai de récupération (dans les cas où la haie a été subventionnée par le programme Prime-Vert à 70 %).

Dans l'élevage avicole, en plus des retombées positives sur les coûts de chauffage, certains producteurs rapportent une baisse de la diffusion de poussières. En d'autres mots, une meilleure qualité de l'air.

LES AUTRES UTILITÉS DES BRISE-VENT

Les arbres jouent un rôle indispensable et incontesté en agriculture. Un brise-vent efficace contribue à diminuer les problèmes **d'érosion par le vent** et fait en sorte que les cultures donnent de meilleurs rendements. Pour que ce rideau végétal soit le plus efficace possible, il faut l'aménager au bon endroit et choisir judicieusement les arbres qui le composent.

Par leur enracinement, les arbres sont des acteurs incontournables de la **stabilisation des berges de cours d'eau**. Ils peuvent également servir de points de repère **pour l'application des engrais et des pesticides**. En plus de tous ces avantages, les arbres **enjolivent le paysage et contribuent à la biodiversité**. C'est faire d'une pierre deux coups! Vous souhaitez implanter un brise-vent l'été prochain près de votre bâtiment d'élevage, en champs ou encore pour protéger la bande riveraine? Contactez Annie Goudreau du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) au 418 386-8116, poste 1520.

Une haie brise-vent. PHOTO : ANNIE GOUDREAU, MAPAQ

LES ÉQUIPEMENTS AGRI-BEAUCE

Grande puissance. Grand confort.
GROSSES économies.

Obtenez 7 200 $ de rabais[1] ou un financement à 0 % (TCA de 2,76 %) pendant 60 mois[2] sur un tracteur John Deere neuf de la série 6M ou 6R (de 105 HP à 130 HP). Ces machines robustes offrent les capacités de levage de l'attelage et de débit hydraulique qu'il vous faut pour accomplir vos rudes travaux chaque jour. Sans compter le confort, qui vous permet de tenir le coup jusqu'à ce que le travail soit terminé. Venez le constater lors de notre événement de vente Saison Deere.

Appelez ou visitez votre concessionnaire dès aujourd'hui.

fr.JohnDeere.ca/Ag

JOHN DEERE | LES ÉQUIPEMENTS Agri Beauce

www.agribeauce.ca

448-6e Ave nord
ST-GEORGES BEAUCE, QC G5Z0R6
418-227-6565 www.agribeauce.ca

Les offres sont valides du 3 fevrier 2015 au 30 avril 2015. [1]Obtenez 7 200 $ de remise sur le prix d'achat consenti d'un tracteur utilitaire John Deere neuf, de la série 6M/6R avec 105-130 HP. L'offre ne peut être combinée avec le financement annoncé. Les offres font l'objet de la disponibilité et peuvent être annulées ou modifiées n'importe quand. Les accessoires et les instruments sont vendus séparément. Les taxes, les frais de crédit et les frais de livraison, de transport et de préparation ne sont pas compris. Certaines conditions s'appliquent. Veuillez consulter un concessionnaire participant pour plus de détails. [2]Le financement d'achats assorti d'un taux de 0 % pour 5 années sur d'un tracteur utilitaire John Deere neuf, de la série 6M/6R avec 105-130 HP. Un versement initial peut être exigé. Exemple de montant de financement: 100 000 $, à un TCA de 2,76 %, le paiement semi-annuel est de 10 000 $ pendant 5 années, l'obligation totale est de 100 000 $, le coût de l'emprunt est de 7 200 $ (ce qui comprend une renonciation à la remise en espèces de 7 200 $ afin de pouvoir profiter de l'offre). Les paiements semi-annuels et le coût d'emprunt varieront selon le montant emprunté / le versement initial. Les taxes, les frais de montage, de livraison, de transport et de préparation, ainsi que des frais de documentation de 50 $, s'appliqueront. Un montant de financement minimum peut être requis; l'utilisation d'un exemple de montant de financement ne garantit pas que l'offre est applicable. Les frais pour des montants en souffrance sont de 24 % par année. Les concessionnaires peuvent établir leurs propres prix. Les concessionnaires peuvent facturer des frais supplémentaires. Le financement est assujetti à l'approbation du crédit par John Deere Finance uniquement. Consultez votre concessionnaire pour tous les détails. Offre d'une durée limitée qui ne peut être combinée à d'autres offres. Des rabais ou d'autres incitatifs pourraient être proposés pour des achats au comptant. En optant pour l'offre de financement, les clients peuvent se trouver à renoncer à de tels rabais ou incitatifs, ce qui pourrait se traduire par un taux d'intérêt réel supérieur.

A0D010YCF2F62302-

Le Maître de la maison usinée depuis 25 ans!

$$$ Ça vaut le déplacement! $$$

Saint-Jacques-de-Leeds
(Usine et succursale)
418.424.3117

Sainte-Eulalie	Témiscouata	Chicoutimi	Sept-Îles
819.225.4505	418.899.2655	418.973.7999	418.968.3117

LE MAÎTRE CONSTRUCTEUR ST-JACQUES INC
RBQ. 2637-7432-92

www.maitre-constructeur-st-jacques.com

6057391

Producteurs de Saint-Édouard, dernière année pour profiter de l'aide financière bonifiée dans Prime-Vert!

Annie GOUDREAU
Agronome
Conseillère régionale en agroenvironnement

Les entreprises œuvrant sur le territoire des bassins versants reconnus comme étant prioritaires par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) s'inscrivent dans une approche collective. Ainsi, ils sont éligibles à une bonification de 20 % du taux d'aide de base accordée dans le cadre de plusieurs mesures du programme Prime-Vert et du Programme services-conseils.

Pour la région de la Chaudière-Appalaches, deux projets de bassins versants sont en cours, soit la rivière du Bois Clair à Saint-Édouard et la rivière Bras d'Henri dans le secteur de Saint-Narcisse. Puisque l'aide bonifiée de 20 % est applicable dans le cadre de ces deux projets de gestion intégrée de l'eau, il faut penser rapidement aux interventions souhaitées qui pourront être financées par le Prime-Vert, car le projet de la rivière du Bois Clair se termine en mars 2016.

Les mesures du programme Prime-Vert qui bénéficient de cette bonification de l'aide de 20 % sont les suivantes :

- Acquisition et amélioration des équipements pour la réduction des risques liés aux pesticides;
- Aménagement de haies brise-vent;
- Aménagement de bandes riveraines élargies;
- Aménagement d'ouvrages de conservation des sols;
- Aménagements favorisant la biodiversité.

Malgré vos bonnes pratiques de rotation des cultures et du travail de sol, de l'érosion se crée dans votre champ, ce qui apporte des sédiments dans le cours d'eau. Pour remédier au problème, vous réalisez des aménagements d'ouvrages de conservation des sols et vos dépenses admissibles au programme s'élèvent à 20 000 $. Le programme Prime-Vert rembourse habituellement 70 % des dépenses admissibles, soit 14 000 $ dans ce cas-ci. Si vous êtes dans une approche collective, comme dans le bassin de la rivière du Bois Clair, ce remboursement s'élèvera à 18 000 $, soit une différence de 4000 $.

Vous êtes à Saint-Édouard et vous avez un projet en tête? N'attendez pas en 2016, car il sera trop tard pour obtenir cette bonification. Il est à noter que le 20 % supplémentaire sera également accordé dans la prestation de service-conseils en agroenvironnement pour toutes les entreprises se trouvant dans ces deux bassins, mais aussi pour celles intégrant un projet collectif.

SE REGROUPER POUR BONIFIER

L'approche collective dans un projet de moindre envergure est possible, sauf dans les cas des bassins versants prioritaires déjà identifiés précédemment. Pour pouvoir y remédier, l'approche collective doit décrire et résoudre un problème environnemental documenté et préjudiciable à la qualité de l'eau, à la qualité de l'air, à la santé des sols, à la diversité biologique, à la santé humaine ou visant à résoudre un problème concernant les changements climatiques. Les entreprises doivent être situées dans une zone géographique déterminée et les exploitations agricoles participantes doivent être contiguës. La plupart des entreprises concernées doivent être impliquées dans le projet.

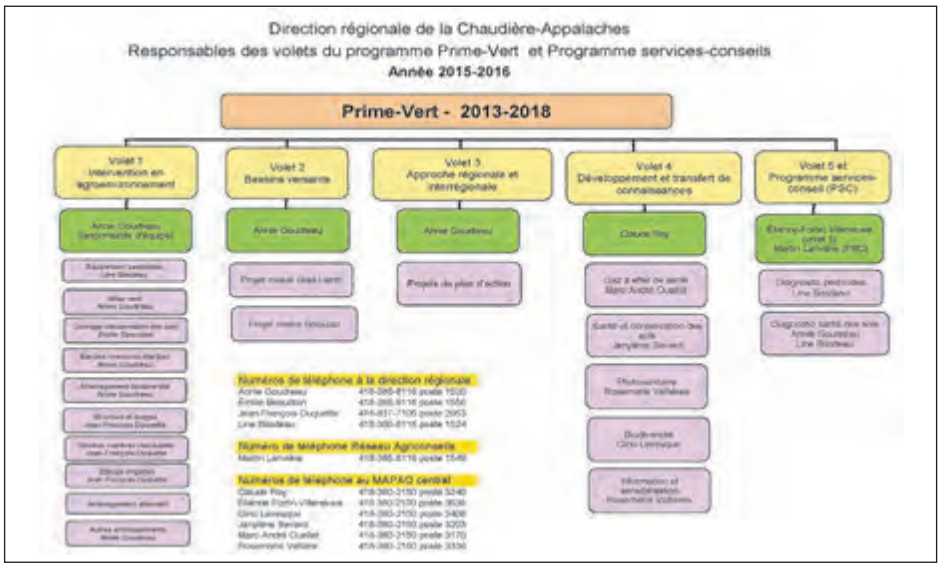
Direction régionale de la Chaudière-Appalaches
Responsables des volets du programme Prime-Vert et Programme services-conseils
Année 2015-2016
Prime-Vert - 2013-2018
Volet 1 Intervention en agroenvironnement
Volet 2 Bassins versants
Volet 3 Approche régionale et interrégionale
Volet 4 Développement et transfert de connaissances
Volet 5 et Programme services-conseils (PSC)
Numéros de téléphone à la direction régionale
Numéro de téléphone Réseau Agriconseils
Numéros de téléphone au MAPAQ central

Organigramme du programme Prime-Vert

Exemples potentiels :

- Un groupe de producteurs se mobilisent pour protéger un cours d'eau dégradé en réalisant une bande de protection riveraine;
- Des entreprises voisines, situées dans un même rang, se concertent pour améliorer la gestion des pesticides afin de réduire la charge de pesticides appliquée.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec le MAPAQ.

Au service du monde agricole
FERMES • FERMETTES • TERRES
TERRES À BOIS • ÉRABLIÈRES
SERVICES-CONSEILS
VENDRE, ACHETER OU LOUER
RE/MAX Avantages AGENCE IMMOBILIÈRE
Bur. : 418 835-3535
Cell. : 418 933-9209
bertrand.cote99@videotron.ca
Bertrand Côté Courtier immobilier
Visitez les propriétés sur www.courtieragricole.com
>5991245

COMPTABILITÉ Francine LABBÉ
Francine Labbé, B.A.A.
Comptabilité agricole exclusivement
La paperasse s'avère un poids sur vos épaules, j'ai la solution pour vous.
Services offerts:
Tenue de livres, paiement des fournisseurs, facturation et service de paye
46, 4e rang Est, Honfleur, (Qc) G0R 1N0
Tél.:418 885-4544 | Télé.: 418 885-8423
comptabilite.flabbe@gmail.com | www.comptabiliteflabbe.com
Plus de 20 ans d'expertise en agriculture
>6040854

Acériculteurs...
Nous avons les perceuses
DEWALT BOSCH Makita
Mèches spéciales pour entailler «Noël Bolduc»
Choisissez celle qui vous convient!
GROUPE MEB
MOTEURS ÉLECTRIQUES
OUTILS
1120, Notre-Dame N, Ste-Marie
418 387-2910
www.groupemeb.com
Vente et réparation d'outils et de moteurs électriques
>6031618

L'Agrocalendrier : tous les événements d'ici en un seul clic!

Producteurs agricoles, transformateurs alimentaires, restaurateurs, distributeurs, jeunes de la relève et autres intervenants concernés par le secteur agroalimentaire, consultez sans tarder l'Agrocalendrier!

Il suffit de visiter régulièrement le site Web **www.agrocalendrier.org** pour connaître les événements agroalimentaires qui se tiendront prochainement en Chaudière-Appalaches et dans les régions avoisinantes. En un seul clic, vous accéderez facilement et rapidement à l'information événementielle de la région.

L'Agrocalendrier : pour ne rien manquer en agroalimentaire!

Nous avons changé d'adresse!

Le 12 janvier dernier, la Ville de Lévis a marqué la dernière phase d'uniformisation des adresses. Plusieurs établissements ont été touchés par ce projet, dont le Centre de services de Lévis. Afin d'éviter plusieurs doublons dans les noms de rues, la Ville a décidé de modifier le nom du boulevard de la Rive-Sud pour boulevard Guillaume-Couture.

Dès maintenant, vous nous retrouverez donc au :
5410, boulevard Guillaume-Couture, bureau 77
Lévis (Québec) G6V 2Z2

ACÉRICULTURE ET FORESTERIE

Titre du cours	Lieu	Durée	*Horaire	*Date	*Coût (taxes en sus)	Inscription
Abattage manuel - Certifié CSST	Saint-Anselme En Beauce	16 h	8 h à 17 h	7 et 8 mai Mai	325 $ 250 $	CFA Saint-Anselme : 418 885-4517 poste 1650 Asso. des propriétaires de boisés de la Beauce : 418 228-5110
Affûtage et entretien de la scie à chaîne	En Beauce	11 h	19 h à 22 h / 8 h à 16 h	Mars	**25 $	Asso. des propriétaires de boisés de la Beauce : 418 228-5110
Installation de la tubulure	En Beauce	8 h	8 h à 16 h	Avril	**25 $	Asso. des propriétaires de boisés de la Beauce : 418 228-5110
Perfectionnement en transformation des produits de l'érable	Saint-Anselme	8 h	18 h à 22 h	18 et 19 février	70 $	CFA Saint-Anselme : 418 885-4517 poste 1650

APICULTURE, PRODUCTION ANIMALE, PRODUCTION VÉGÉTALE ET GÉNIE RURAL

Titre du cours	Lieu	Durée	*Horaire	*Date	*Coût (taxes en sus)	Inscription
Ail - Introduction à la culture	Lévis Saint-Joseph	6 h	9 h à 16 h	28 février 2 mars	50 $	Cégep de Lévis-Lauzon : 418 835-1421 poste 3360 C. s. Beauce-Etchemin : 418 228-5541 poste 2620
Bleuets - Introduction à la culture	Saint-Romuald	7 h	8 h 30 à 16 h30	7 mars	56 $	Cégep de Lévis-Lauzon : 418 835-1421 poste 3360
Culture des céréales à paille	Sainte-Marie	6 h	9 h à 16 h	23 février	50 $	C. s. Beauce-Etchemin : 418 228-5541 poste 2620
Entretien de tracteur niveau II	Saint-Anselme	6 h	9 h à 16 h	21 février	70 $	CFA Saint-Anselme : 418 885-4517 poste 1650
Gérer avec succès un enclos d'hivernage	Saint-Anselme / en ligne	6 h	9 h à 16 h	7 mars	35 $	CFA Saint-Anselme : 418 885-4517 poste 1650
Initiation à la culture des arbres et arbustes fruitiers	Thetford Mines	7 h	8 h 30 à 16 h 30	27 février	45 $	Le Tremplin : 418 338-7808 poste 3116
Santé en production ovine (Web binaire)	En ligne	5 h	10 h à 16 h	19, 26 février 5 mars	95 $	CEPOQ : 418 856-1200 poste 225
Taille des arbres fruitiers	Sainte-Marie	14 h	8 h 30 à 16 h 30	7 et 14 mars	105 $	Cégep de Lévis-Lauzon : 418 835-1421 poste 3360
Taille des petits fruits	Sainte-Marie	7 h	8 h 30 à 16 h 30	22 avril	56 $	Cégep de Lévis-Lauzon : 418 835-1421 poste 3360
Utilisation sécuritaire des pesticides en milieu agricole	Saint-Anselme Saint-Anselme	12 h 12 h	9 h à 16 h 9 h à 16 h	6 et 7 mars 13 et 14 mars	170 $ 170 $	CFA Saint-Anselme : 418 885-4517 poste 1650

GESTION FINANCIÈRE, GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET MISE EN MARCHÉ

Titre du cours	Lieu	Durée	*Horaire	*Date	*Coût (taxes en sus)	Inscription
Assurance de ferme	En ligne	4 h	18 h 30 à 20 h 30	17, 24 février, 3 mars	95 $	Cégep Beauce-Appalaches : 418 228-8896
États financiers agricoles démystifiés	Sainte-Marie	7 h	8 h 30 à 16 h 30	21 février	56 $	Cégep de Lévis-Lauzon : 418 835-1421 poste 3360
Fiscalité agricole ou comment sauver de l'impôt	Sainte-Marie	12 h	9 h à 16 h	17 et 24 février	96 $	Cégep de Lévis-Lauzon : 418 835-1421 poste 3360
Performance de votre entreprise agricole (approche LEAN)	Sainte-Marie	7 h	8 h 30 à 16 h 30	27 février	56 $	Cégep de Lévis-Lauzon : 418 835-1421 poste 3360
Préretraite en agriculture	Sainte-Marie	12 h	9 h à 16 h	26 février et 9 mars	150 $ / couple	C. s. Beauce-Etchemin : 418 228-5541 poste 2620
Prévention des accidents de travail en agriculture	Sainte-Marie	6 h	9 h à 16 h	17 mars	18 $	Cégep de Lévis-Lauzon : 418 835-1421 poste 3360

TRANSFORMATION

Titre du cours	Lieu	Durée	*Horaire	*Date	*Coût (taxes en sus)	Inscription
Transformation artisanale de fruits I	La Pocatière	42 h	8 h 30 à 16 h 30	26, 27 fév., 2, 3, 4, 5 mars	340 $	ITA, campus de La Pocatière : 418 856-1110 poste 1252
Fabrication artisanale de vinaigre	La Pocatière	14 h	8 h 30 à 16 h 30	13 et 14 mars	210 $	ITA, campus de La Pocatière : 418 856-1110 poste 1252
Fabrication artisanale de vinaigrettes et huiles aromatisées	La Pocatière	21 h	8 h 30 à 16 h 30	18 au 20 mars	160 $	ITA, campus de La Pocatière : 418 856-1110 poste 1252
Initiation à la fabrication de saucisse fraîche	La Pocatière	14 h	8 h 30 à 16 h 30	19 et 20 mars	195 $	ITA, campus de La Pocatière : 418 856-1110 poste 1252
Transformation artisanale de fruits II	La Pocatière	28 h	8 h 30 à 16 h 30	24 au 27 mars	295 $	ITA, campus de La Pocatière : 418 856-1110 poste 1252

**Les prix, les dates et l'horaire sont inscrits à titre indicatif et sont modifiables sans préavis. **25$ pour les personnes inscrites au fichier de l'Asso. des propriétaires de boisés de la Beauce dont le coût d'inscription est complété par le Fonds forestier de la Beauce, 65$ pour les autres.*

L'organisation des formations de Capitale-Nationale-Lévis-Bellechasse-Lotbinière se fait en partenariat avec le Centre de formation agricole de Saint-Anselme, le Cégep de Lévis-Lauzon, le Centre La Croisée, le Centre de formation professionnelle de Fierbourg, Formation continue Charlevoix et l'Université Laval.

L'organisation des formations de Chaudière-Appalaches (Appalaches-Beauce-Etchemins) se fait en partenariat avec les commissions scolaires de la Beauce-Etchemin et des Appalaches, les cégeps de Lévis-Lauzon et Beauce-Appalaches, le Centre de formation agricole de Saint-Anselme et l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce.

Les formations organisées par l'ITA, campus de La Pocatière, sont faites en partenariat avec le Collectif en formation agricole du Bas-Saint-Laurent et de la Côte-du-Sud.

>6035269

Je m'inscris **MAINTENANT!**

Les formations proposées par les Collectifs régionaux en formation agricole sont offertes grâce à la participation financière de: Emploi Québec

Avec plus de 100 000 chevaux au Québec, il en faut du foin sec!

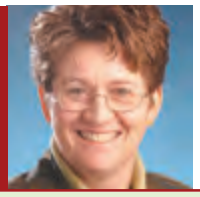

France BÉLANGER
Agronome
Conseillère en développement régional

Savez-vous que le foin idéal pour la santé et la performance optimale des chevaux est du foin coupé tôt en saison? Le cliché du bon foin de mil mature à chevaux est maintenant dépassé.

PHOTO: FRANCE BÉLANGER, MAPAQ

Ce n'est pas le bon vieux foin de graminées qu'il leur faut! Un foin trop mature sera non seulement moins apprécié, mais pourra aussi entraîner l'apparition de ce qu'on appelle communément la « bedaine de foin ». Pour cette raison, le propriétaire de chevaux recherche un foin moins mature, avec un contenu élevé en feuilles. Un petit test rapide peut donner une bonne indication de la maturité du foin : il suffit de compresser une poignée de foin entre ses mains. S'il pique les mains, c'est qu'il est probablement trop mature! De plus, tout comme la vache, le cheval n'aime pas les légumineuses avec des grosses tiges et il sélectionne surtout les feuilles.

Le foin recherché par les propriétaires de chevaux est d'excellente qualité, tout comme celui utilisé en production laitière. Pour obtenir ce foin idéal pour les chevaux, un mélange de jeune foin de légumineuses et de graminées à mi-épiaison est de plus en plus recherché par les connaisseurs. Ils aiment bien voir du mil, car il est facile à identifier avec ses épis caractéristiques et parce qu'il est reconnu pour son appétence. Comme en production laitière, la luzerne est la légumineuse préférée en foin sec.

Pour le mélange fourragé à ensemencer, certaines plantes fourragères peuvent être problématiques :

- Le trèfle rouge est couvert d'un fin duvet qui peut le rendre difficile à sécher au champ. Avec une seule pluie, il a tendance à brunir durant la fenaison et il est plus susceptible de produire un foin poussiéreux. Le trèfle alsike contient une toxine encore méconnue qui semble être la cause de malaises (hypersensibilité à la lumière, grossissement du foie) chez le cheval qui ingère ce fourrage.
- La luzerne peut avoir un léger effet laxatif chez les chevaux. C'est pourquoi elle doit être en mélange avec de la fléole ou d'autres graminées comme le brome ou le dactyle.
- La fétuque élevée peut aussi être une plante considérée « toxique » si elle n'est pas certifiée sans endophytes. En fait, la fétuque élevée peut contenir un champignon endophyte produisant des alcaloïdes, et l'ergot peut alors entraîner de sérieux problèmes de santé chez la jument poulinière.

Cependant, le vrai critère de sélection est l'absence de poussières et de moisissures, car le cheval est particulièrement sensible aux problèmes respiratoires. Les spores de moisissures provoquent des irritations des voies respiratoires. Le propriétaire de chevaux le vérifie en brassant la petite balle de foin sec sur le côté coupé s'il y a un nuage de poussière qui se forme. Des moisissures non visibles à l'œil font cette poussière, mais si en plus il en voit dans le foin, il est certain qu'il rebrousse chemin. Chez les chevaux, un des problèmes les plus couramment rencontrés est l'entrée de ces particules indésirables au niveau du système respiratoire du cheval, pouvant ainsi entraîner de graves complications pulmonaires. Contrairement aux ruminants, qui vont chercher les brindilles de foin à l'aide de leur langue, le cheval enfonce ses deux naseaux au cœur de son repas de foin pour s'alimenter, respirant au passage les particules de poussière ou moisissures présentes.

Le cheval a vraiment un nez fin et il adore le foin avec une bonne odeur. Pour ce qui est de la couleur verte, c'est davantage un critère de sélection de l'acheteur.

Par la suite, les analyses du fourrage vont confirmer s'il n'y a pas certaines mycotoxines qu'on ne peut pas voir à l'œil. Ces analyses vont aussi donner la valeur alimentaire et la digestibilité. Ensuite, comme pour les productions bovines, l'alimentation du cheval sera balancée avec le choix de moulée et de suppléments appropriés à ce foin.

La clé d'un bon foin sans moisissures est celui produit sans pluie et ayant été séché rapidement au champ et efficacement dans la grange. Au champ, on presse le foin à moins de 20 % d'humidité. Puis, il faut aussi s'assurer de bien placer les petites balles sur le séchoir à foin et les faire sécher uniformément afin d'éviter le développement de moisissures. Il y a aussi des principes de séchage à l'air forcé qu'il faut respecter. C'est à une teneur en humidité de moins de 12 % que les moisissures ne se développent plus. Il faut surtout surveiller la fléole puisqu'elle est légèrement plus sensible au développement de moisissures que la luzerne.

Les propriétaires de chevaux achètent de préférence de la petite balle rectangulaire. Quelques-uns utilisent des grosses balles sèches, particulièrement pour les gros troupeaux gardés à l'extérieur. Comme troisième choix, les balles rondes d'ensilage demi-sec à 70 % de matière sèche peuvent aussi convenir. Dans ce cas, il est fortement recommandé de vacciner les chevaux contre le botulisme.

Les propriétaires de chevaux sont prêts à payer quel prix présentement? C'est énormément variable. L'équitation, avec tout ce qui l'entoure, est, règle générale, considérée comme un sport, un loisir et parfois un métier. Certains payeront 4 $ par balle alors que d'autres ne voudront pas payer plus de 1,50 $. Si vous commercialisez pour des marchés extérieurs comme les États-Unis, il faut vous mécaniser pour le transport et produire des petites balles de bonne densité et d'une qualité relativement stable pour obtenir le meilleur prix année après année.

Pour en savoir plus, venez écouter la conférence de M^me^ Mélanie Bélanger, agronome et consultante secteur équin chez Agribrands Purina Canada Inc, lors de la journée Séchage et commercialisation du foin le jeudi 26 février à Saint-Nicolas. Pour information, contactez M^me^ France Bélanger au 418 248-8901, poste 4052.

METTEZ À JOUR VOTRE COURRIEL!

Vous désirez obtenir des renseignements sur les journées d'information, obtenir les nouveautés des programmes d'aide financière ou encore recevoir des nouvelles régionales du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation? Laissez-nous votre courriel! Écrivez-nous au **vision@mapaq.gouv.qc.ca.**

réseau
agriconseils
de la Chaudière-Appalaches
DES SERVICES-CONSEILS AGRICOLES SPÉCIALISÉS
POUR TOUS, PARTOUT AU QUÉBEC!
Vous souhaitez augmenter la rentabilité de votre ferme?
Vous songez à transférer votre ferme?
Vous êtes confrontés à des difficultés techniques ou financières?
CONTACTEZ-NOUS!
NOUS POUVONS VOUS AIDER.
Martin Larivière, agr., directeur
418 386-8116, poste 1549
Des services-conseils en :
Gestion financière • Transfert et démarrage d'entreprise • Régie d'élevage • Agroenvironnement • Etc.
De l'aide financière facilement accessible
50 % à 90 % de subvention
Cultivons l'avenir 2
Une initiative fédérale-provinciale-territoriale
1 866 680-1858
www.agriconseils.qc.ca
Canada
Québec
>6035249

L'entreposage sécuritaire des pesticides

Pierre AYOTTE
Technicien agricole

Line BILODEAU
Agronome
Conseillère en agroenvironnement

En agriculture, on utilise de grandes quantités de pesticides. En effet, selon le dernier *Bilan des ventes de pesticides au Québec en 2011*, publié récemment par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), les ventes de pesticides pour le milieu agricole représentaient 84 % des ventes totales, dont 72 % étaient des herbicides. Or, de l'achat à la pulvérisation, l'entreposage de ces produits doit se faire selon les règles de l'art.

Un pesticide est un terme générique qui comprend notamment les herbicides, les insecticides et les fongicides. Les pesticides sont classés en fonction de cinq différents niveaux de risque pour l'environnement et la santé des personnes. En agriculture, la plupart des produits utilisés sont inclus dans la classe 3. C'est le *Code de gestion des pesticides* qui encadre l'entreposage, la préparation et l'application des pesticides. Il est, en outre, interdit de stocker d'une manière non conforme ces produits qui présentent un danger tant pour l'utilisateur que pour l'environnement. Ainsi, selon la classe (1 à 5) et la quantité de produits utilisés, il convient de bien planifier le site d'entreposage requis, soit un bâtiment, un local ou une armoire.

Gardez toutefois en tête que, quel que soit votre choix, il y a des exigences réglementaires à considérer. À titre d'exemple, le bâtiment doit être situé à un minimum de 100 mètres (m) d'une installation de captage d'eau d'un réseau d'aqueduc, à 30 m d'un plan d'eau, d'un cours d'eau ou d'un puits d'eau potable. De même, souvenez-vous qu'il est toujours préférable de commander la quantité exacte de pesticides requis pour une saison afin de ne pas en avoir trop à entreposer!

DIFFÉRENTS SITES D'ENTREPOSAGE

Un bâtiment

Principalement réservé pour l'entreposage de grands volumes, ce bâtiment ne sert qu'à cette fonction et se situe préférablement à l'écart des autres. Lors de sa construction, les matériaux utilisés devront être résistants au feu. Ainsi, comme le bois de charpente a des propriétés absorbantes, il devra être peint ou traité avec un scellant.

Cet entrepôt doit être muni d'un système de ventilation avec des prises grillagées et des moustiquaires. Une plateforme de béton est aussi de mise avec une bordure surélevée et un bassin de rétention.

Un local

Le local d'entreposage est situé à l'intérieur d'un atelier ou d'une remise. Lors de sa construction, les principales caractéristiques exigées sont les suivantes : des murs coupe-feu, une porte pour accéder à l'extérieur et, comme pour le bâtiment, qu'il soit muni d'un système de ventilation.

Une armoire

Utilisée pour l'entreposage d'une petite quantité de produits, l'armoire doit être étanche et fermée à clé. De plus, un bac de récupération avec une matière absorbante (ex. : litière agglomérante) doit être placé au fond pour prévenir l'écoulement accidentel.

Conformité d'un entrepôt

Selon le choix du site d'entreposage, il y a des caractéristiques à respecter. Parmi celles-ci, les plus importantes sont les suivantes :

- Conserver les pesticides dans leur emballage d'origine;
- Regrouper les produits semblables, c'est-à-dire séparer les herbicides, les insecticides et les fongicides les uns des autres;
- Avoir accès aux fiches signalétiques des produits à l'extérieur de l'entrepôt;
- Installer une serrure à clé ou un cadenas;
- Apposer un panneau avec la mention « danger-pesticides » à l'entrée;
- Apposer une affiche avec les numéros de téléphone à composer en cas d'urgence (ambulance, centre antipoison, service d'incendie, police, centre d'intervention en cas de déversement, 911). Un modèle de fiche est disponible sur le site du MDDELCC, dans la section Pesticides (www.mddelcc.gouv.qc.ca/pesticides/permis/outils);
- Aérer de manière adéquate et avoir un éclairage suffisant;
- Avoir un plancher étanche;
- Avoir un extincteur de type ABC près de l'entrée;
- Avoir une matière absorbante disponible en quantité suffisante;
- Avoir du chauffage d'appoint pour les produits sensibles au gel;
- Avoir des gants et des vêtements de protection à portée de main.

Bâtiment servant à l'entreposage de pesticides. PHOTO: ÉRIC LABONTÉ, MAPAQ

Pour plus de détails sur la manière d'améliorer la gestion des pesticides en milieu agricole, vous pouvez contacter votre agronome ou encore consulter la fiche intitulée « L'entreposage des pesticides en toute sécurité », disponible à l'adresse suivante :
www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/ProtectionCultures/Troussepesticides/Fiche3.pdf.

Règles relatives à la préparation

En plus de l'entreposage, le *Code de gestion des pesticides* encadre également la préparation et l'application des pesticides. Ainsi, surveillez toujours le remplissage du pulvérisateur et équipez votre système d'alimentation en eau d'un dispositif antiretour pour empêcher le retour du pesticide vers la source d'eau. De même, après le traitement, diluez le fond du réservoir avec de l'eau du réservoir de rinçage et épandez les eaux de rinçage sur le champ déjà traité. L'extérieur du pulvérisateur doit, quant à lui, être rincé sur une aire enherbée ou sur une plateforme servant à la récupération des eaux de rinçage. L'aménagement d'une telle plateforme peut s'avérer un choix judicieux si de grandes quantités de pesticides sont préparées et appliquées.

AIDE FINANCIÈRE DISPONIBLE

Vous pourriez recevoir de l'aide financière dans le cadre du volet 1 du programme Prime-Vert pour améliorer la gestion des eaux de rinçage du pulvérisateur. Cette aide peut s'appliquer à l'achat de bacs servant à la filtration des eaux de rinçage, à l'achat d'un réservoir pour récupérer des eaux de rinçage ou à l'aménagement d'une plateforme servant à la récupération des eaux de rinçage. Cela s'adresse particulièrement aux entreprises agricoles faisant l'application de pesticides à forfait ou encore à celles utilisant de grandes quantités de pesticides. De l'aide peut également être accordée pour l'ajout d'un réservoir de rinçage ou pour l'achat de compteurs d'eau électroniques servant au remplissage du pulvérisateur. Contactez Line Bilodeau, agronome et responsable de ce volet au Centre administratif de Sainte-Marie, pour obtenir plus de renseignements au 418 386-8116, poste 1524.

POMPES DIESEL 2000 INC.
BERTRAND POULIN
Propriétaire
Réparation de pompes et injecteurs
696, rue Perreault
Saint-Romuald (Québec)
G6W 7V6
Tél. : 418 834-0013
Téléc. : 418 834-8313
pompesdiesel2000@qc.aira.com
>6040838

CONSTRUCTION Giroux Laterreur Inc.
Maxim Giroux, Prop.
Spécialité coffrage
RBQ: 8001-4632-78
FOSSES À LISIER - PLATES-FORMES
BÂTIMENTS
Tél. : 418 935-3663 - Cell. : 418 389-2222
Fax : 418 935-3109
206, rue Industrielle, Sainte-Marguerite, Beauce G0S 2X0
>5987752

Projets pour protéger les ruchers de Chaudière-Appalaches

Pierre AYOTTE
Technicien agricole

Line BILODEAU
Agronome
Responsable régionale du RAP Grandes cultures

Au cours des années passées, nous avons entendu parler de la cohabitation harmonieuse des odeurs. Or, avec l'utilisation grandissante des semences traitées aux néonicotinoïdes et leur impact négatif de plus en plus reconnu sur les pollinisateurs, un nouvel aspect de bon voisinage s'est ajouté, cette fois entre les propriétaires de ruches et les entreprises agricoles qui utilisent des pesticides sur leurs cultures. Mais savez-vous si des ruchers se trouvent à proximité de vos terres lorsque vous utilisez des semences traitées aux néonicotinoïdes ou lorsque vous faites l'application d'insecticide? C'est la raison pour laquelle un projet de localisation des ruchers en Chaudière-Appalaches a été réalisé.

Le printemps dernier, le Centre de recherche en sciences animales de Deschambault (CRSAD) a été mandaté pour contacter les propriétaires de ruches de la région. Financé par le programme Prime-Vert, ce projet visait à connaître l'emplacement des ruchers en Chaudière-Appalaches. Pour ce faire, le CRSAD a réalisé un sondage téléphonique auprès des entreprises apicoles. Une présentation a également était faite aux apiculteurs, par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et le CRSAD, afin de leur expliquer les avantages de ce projet. Au total, 42 entreprises ont été contactées, avec un taux de participation de 93 %.

Au final, nous disposons maintenant d'une carte où une bonne partie des ruchers de la région sont géoréférencés. Il est important de préciser que cette carte demeure à l'usage exclusif du MAPAQ et que cette information, confidentielle, n'est pas accessible ni aux propriétaires de ruches ni aux autres entreprises agricoles. Le sondage nous a également permis de mettre à jour notre portrait de l'apiculture régionale auprès des apiculteurs, à savoir s'ils effectuaient de la pollinisation à l'extérieur de la Chaudière-Appalaches, quelles étaient les cultures avoisinantes des ruchers et, s'il y avait lieu, quelles étaient les causes de mortalité de leurs abeilles.

L'objectif derrière ce projet est de permettre au MAPAQ de produire des cartes et différents outils pour sensibiliser les producteurs agricoles utilisant des pesticides dans les trois kilomètres avoisinant les ruchers. Cette carte nous servira ultérieurement à cibler d'éventuels projets visant à protéger les pollinisateurs en Chaudière-Appalaches.

Par exemple, un groupe de producteurs pourrait être ciblé afin de mener un projet pilote visant l'implantation de bandes riveraines favorables aux pollinisateurs. Ou encore, une bonification de l'aide financière pourrait être accordée pour ceux situés près d'une zone identifiée sensible pour les pollinisateurs. Cette bonification pourrait permettre l'ajout d'équipements sur les pulvérisateurs afin de réduire la dérive des pesticides ou d'équiper les semoirs de déflecteurs, ce qui réduit les poussières au moment du semis.

UNE CARTE POUR IDENTIFIER LES ZONES À RISQUE

En lien avec le projet de géolocalisation des ruchers, un deuxième projet vient d'être amorcé, en collaboration avec le Club de Fertilisation de la Beauce Inc. Cette fois, l'objectif est de produire une carte représentant les zones de sensibilité du territoire de la Chaudière-Appalaches au risque d'exposition des pollinisateurs aux insecticides et autres facteurs aggravants. Cette carte sera accessible à tous sur le site Internet **info-sols.ca**, auquel vous pouvez vous inscrire gratuitement.

Pour établir ces zones à risque, l'emplacement des ruchers que nous avons obtenu à la première étape sera pris en considération sans pour autant être révélé. La carte produite identifiera de façon conviviale, par un dégradé de couleurs, les secteurs plus ou moins à risque. La présence de pollinisateurs et de facteurs aggravant le risque de mortalité de ceux-ci seront pris en considération et analysés pour établir ces zones. Parmi les facteurs considérés, mentionnons l'utilisation de pesticides de la famille des néonicotinoïdes sur les terres en culture, l'accumulation d'eau de surface où des concentrations élevées de pesticides peuvent se retrouver, des zones en cultures exemptes de zones de refuges, etc.

Cadre de miel. PHOTO : ÉRIC LABONTÉ, MAPAQ

Ainsi, si vous appliquez des pesticides, vous pourrez vérifier si vous êtes situé dans une zone à risque pour les pollinisateurs. Si tel est le cas, il sera possible d'adapter vos techniques de pulvérisation ou encore de revoir les moments où vous faites vos applications d'insecticides afin de protéger les pollinisateurs. De même, un apiculteur pourra consulter la carte afin d'identifier des secteurs propices à y accueillir ses ruchers. Nous vous tiendrons informés lorsque cette carte sera disponible.

PROCHAINS PROJETS DE VOYAGE

Les Voyages Interconseil offrent des voyages agricoles pour les gens en agriculture depuis près de 27 ans.

Nous offrons également des forfaits tout inclus pour toutes les destinations soleil, vol pour l'Europe et le reste du monde. Croisières à la destination de votre choix. Nous proposons des voyages ornithologues ainsi que des forfaits golf: pratiquez votre sport favori à l'année. Vous ferez la découverte de ces destinations avec nos guides accompagnateurs professionnels.

PROCHAIN VOYAGE AGRICOLE :

PAYS-BAS ET SUÈDE
Du 21 mars au 6 avril 2015
Voyage d'étude en production laitière biologique en Suède et aux Pays-Bas. Vols de KLM de Montréal, 17 jours et 15 nuits en hébergement 3* et 4*, 47 repas inclus, accompagnateur, guides locaux et spécialiste expert en production laitière biologique. Taxes aériennes et taxes de séjour comprises sauf les frais de l'OPC de 0,10 %.

Tarifs 5499.00 $ CAD / personne en occupation double
Supplément simple : 1215.00

Pour informations et détails des circuits
Contactez-nous : 418 796-3060 ou 1 888 740-3060
www.interconseil.com

>6028867

LES VOYAGES INTERCONSEIL
Un monde d'agriculture
Détenteur d'un permis du Québec. 700537

REM
Prêt pour le temps des sucres
Réparation Électrique Montmagny Inc.
• Vente et réparation moteurs, pompes de toutes sortes, outillage, génératrices...
• Vaste inventaire de produits industriels, pneumatiques et électriques
URGENCE 24 HEURES / 7 JOURS
Gilles: 418 248-7509 • Jean: 418 248-9266
170, 4e Rue, Montmagny (Qc) G5V 3L5
Tél.: 418 248-2072 • Fax: 418 248-2073
www.rem-montmagny.com

MATÉRIAUX Ouellet inc.
418 842-2394
TÔLE GALVANISÉE
36 po x 8 pi : 19,02 $
36 po x 10 pi : 23,78 $
36 po x 12 pi : 28,53 $
CHOIX DE 15 COULEURS
36 po x 8 pi : 25,62 $
36 po x 10 pi : 32,02 $
36 po x 12 pi : 38,43 $
Autres longueurs disponibles
SERVICE DE PLIAGE
MOULURE
(Acier-Aluminium)
>6043757
15720 Boul Valcartier (Québec)
www.materiauxouellet.com

EXCAVATION J.D. SYLVAIN inc.
Spécialiste en rénovation de bâtiments agricoles
CASSAGE ET SORTAGE DE BÉTON
• Nivellement laser
• Pose de lattes
Installateur autorisé de fosses septiques
BIONEST
Incorporé à l'environnement MD
387, rue des Érables
St-Elzéar, Beauce
Tél.: 418 387-3586
Sans frais: 1 866 887-3586
ESTIMATION GRATUITE
R.B.Q.: 8229-5635-17

VENTE HIVERNALE

2002 Tracteur 4300 John Deere
4RM, 300 h, usagé, Diesel, chargeur, bachoe

1999 Massey Ferguson 8160
4RM, 8000hr, 180 CV, Diesel, très bonne condition, 1999, roues doubles avant et arrière

2010 Fella TS1402 Andaineur
Excellente condition, 2010, largeur de travail 22 pieds

1998 Kubota B1700
4RM, 1430hr, 17 CV, Diesel, très bonne condition, 1998, tondeuse 60" ventrale, 2 sorties d'huile, trans.hydro

2008 Kubota M125XDTC
4RM, 620hr, 125 CV, Diesel, excellente condition, 2008, 3 sorties d'huile

2004 Case IH RBX451 Presse à Balle Ronde
Très bonne condition, 2004, corde

2005 Tracteur 3120 John Deere
1600 hres, condition excellente, 30 CV, 4RM, usagé, diesel, chargeur, transmission hydro, 1 sorite d'huile

1991 Case IH 5130
4RM, 8695hr, 90 CV, Diesel, bonne condition, 1991, chargeur 510 auto-nivelant, transmission 16X12 semi-ps

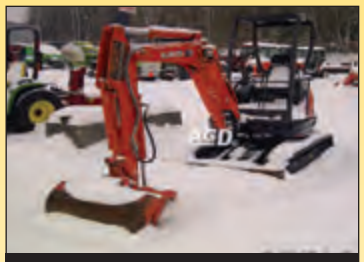

2014 Excavatrice U25 Kubota
150 hres , condition excellente, usagé, pouce, 2 pelles

2009 Massey Ferguson 1660
4RM, 1100hr, 55 CV, Diesel, excellente condition, 2009

2014 Kubota M9960
4RM, 250hr, 99 CV, Diesel, excellente condition, 2014, cabine, chargeur

2003 Case MXM175
MFD, 2366hr, 145 CV, Diesel, excellente condition, 2003, Chargeur, valve électr., 4 sorties d'h., ro.doubles

2005 KVERNELAND 4032 FAUCHEUSE CONDITIONNEUSE
10 pieds, très bonne condition, 2005

Tracteur International 485
Bonne condition, 4RM, usagé, photo a titre d'exemple, pas de cabine, chargeur, 2 sortie

1996 Faneur Kuhn GF5001VTH
Très bonne condition, usagé, relevage hydraulique

Rateau Vicon Andex 423T
Usagé, 4.23 mètres

2005 Case IH JX95
4RM, 1600hr, 95 CV, Diesel, très bonne condition, 2005, Chargeur Case IH, 2 sorties d'huile

2009 CASE IH MAXXUM 110 PRO
4RM, 2900hr, 110 CV, Diesel, excellente condition, 2009, cabine, chargeur inclus non illustré, 2 sorties huile

1965 Universal 650 Tracteur
4RM, Diesel, très bonne condition, 1965, cabine

Rateau H&S CR12
Très bonne condition, usagé

2004 Kubota B7610HSD
4RM, 650hr, 26 CV, Diesel, Deux roues, excellente condition, 2004, chargeur, 1 sortie d'huile

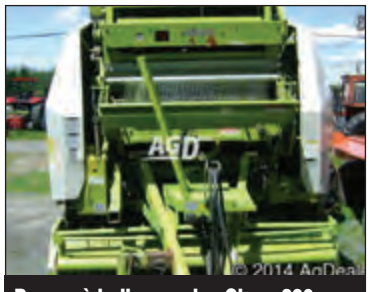

Presse à balles rondes Claas 260
Très bonne condition, usagé, filet et corde, rotocut

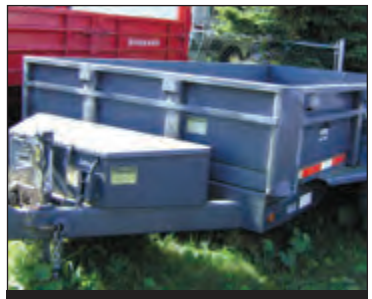

2007 Pronovost LP12 Remorque
excellente condition, 2007

Presse à balles rondes New Holland 644
Bonne condition, usagé, corde

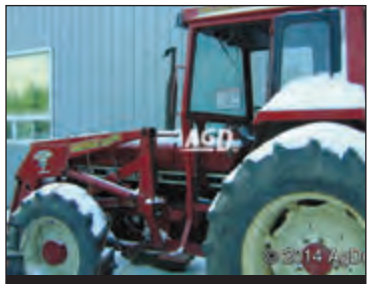

1977 International 844S Tracteur
4RM, 75 CV, Diesel, bonne condition, 1977, cabine, chargeur

FINANCEMENT DISPONIBLE

GARAGE Oscar Brochu
En agriculture avec vous depuis 1958

722, 8e Rue Est, La Guadeloupe (Québec)
418 459-6405 • www.garage-brochu.com

>6034233

Financement par CNH CAPITAL

© 2009 CNH America LLC. Tous droits réservés. Case IH marque déposée de CNH America LLC. CNH Capital est une marque de CNH America LLC. www.caseih.com

CASE IH AGRICULTURE